

DEMANDE DE PERMIS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

- **Tous les champs doivent être complétés, et tous les documents requis doivent être fournis lors de la demande.**
➤ **Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.**

1. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Numéro civique	Nom de l'établissement
----------------	------------------------

2. COORDONNÉES DE L'INGÉNIEUR

Nom de l'entreprise	Personne ressource	
Adresse complète	Code postal	
Téléphone	Adresse courriel	

3. DOCUMENTS REQUIS

Pour la pré-analyse: fournir une (1) copie papier des plans scellés par un ingénieur, membre de l'ordre des Ingénieurs du Québec, à l'échelle métrique et facilement lisible avec les informations suivantes sur les plans:

- Indiquer le numéro du lot à l'étude et des lots voisins, les limites du lot à l'étude ainsi que le(s) nom(s) de la rue.
- Indiquer le ou les bâtiment(s) proposé(s) et existant(s), y compris les sous-bassins avec les zones de drainage régularisées par rapport aux non régularisées et selon le type de surface (coefficient de ruissellement).
- Indiquer les conduites d'égouts pluviaux et sanitaires proposées, y compris toutes les dimensions et les élévations (pentes, diamètres, type et sens d'écoulement).
- Indiquer si de la rétention est prévue sur le toit et ajouter un tableau indiquant le débit des drains de toit des bâtiments proposés.
- Indiquer les dimensions, les élévations et les pentes de chacune des sections des surfaces pavées et gazonnées proposées.
- Fournir les caractéristiques des pompes à être utilisées dans les ouvrages de rétention.
- Fournir l'élévation du rez-de-chaussée et du sous-sol des bâtiments proposés ainsi que l'élévation de la rue.
- Indiquer les services existants dans la rue, puisards, regards, emprise, servitudes, trottoirs, bordures, poteaux, arbres, haies et infrastructures à désaffecter.
- Fournir les élévations du terrain à l'étude y compris les ouvertures du bâtiment et l'élévation du pavage/bordure. Indiquer également les élévations des terrains adjacents afin de connaître les impacts sur le projet et sur les lots voisins.
- Indiquer les zones touchées par les travaux par rapport à celles existantes qui resteront intactes dans le cas d'agrandissement ou de réfection.
- Indiquer les pentes d'écoulement du ruissellement d'eau.
- Fournir le type, la capacité et les caractéristiques hydrauliques des dispositifs de contrôle proposés.
- Fournir le plan et le profil du bassin de rétention de surface incluant les détails de construction (surface drainée, pentes, hauteur de rétention maximale, cellule à l'entrée, sortie, maintenance, drainage, revanche, protection pour l'érosion, étanchéisation, plantation et opération en conditions hivernales).
- Fournir un plan indiquant le profil du bassin de rétention souterrain avec les détails sur la fondation et sur la construction.
- Indiquer les surfaces pavées et/ou les toits, et indiquer la superficie drainée par renvoi projeté.
- Indiquer les descentes de gouttières et le raccordement au système de rétention projeté.
- Indiquer la hauteur maximum d'eau retenue dans chacun des ouvrages de rétention.

Pour l'approbation: fournir (3) copies papier des plans scellés par un ingénieur membre de l'ordre des Ingénieurs du Québec à l'échelle 1:250 en traits bleus ou noirs sur fond blanc.

4. DONNÉES DE CONCEPTION

Bassin de rétention hydrologique				Rétention pluviale requise <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Formulaire du MDDLCC requis <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Décarie-Raimbault (12,4 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> F-Est (24,7 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> F-Ouest-01 (39,5 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> F-Ouest-02 (17,3 l/s.ha)		
<input type="checkbox"/> F-Ouest-03 (14,8 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> Leduc (10l/s.ha)	<input type="checkbox"/> Meilleur Atlantique (12,4l/s.ha)	<input type="checkbox"/> Pitfield (30 l/s.ha)		
<input type="checkbox"/> Notre-Dame-de-Grace (12,4 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> Petite rivière Saint-Pierre (12,4 l/s.ha)	<input type="checkbox"/> Toupin (24,7 l/s.ha)			
Superficies du projet en m² ou ha			Superficies totales à gérer en m²		
Superficie du lot	<input type="text"/>	Béton bitumineux	<input type="text"/>	Gazon	<input type="text"/>
Superficie exclue de la rétention	<input type="text"/>	Béton-ciment	<input type="text"/>	Toit du bâtiment	<input type="text"/>
Superficie totale à gérer	<input type="text"/>	Agrandissement futur	<input type="text"/>		

Y a-t-il des surfaces non régularisées? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Y a-t-il des arbres situés dans l'aire des travaux prévus? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Superficie non régularise en m ² <input type="text"/>			No demande de certificat d'autorisation pour l'abattage des arbres <input type="text"/>		
Débit ruissellement non régularisée en l/s <input type="text"/>					
Volume de rétention pour une fréquence de 1/5 ans en m³			Volume de rétention pour une fréquence de 1/50 ans en m³		
Stationnement	<input type="text"/>	Regards	<input type="text"/>	Conduites	<input type="text"/>
Bassin	<input type="text"/>	Toit	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>
Régulateurs requis <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Description des régulateurs:				
	Régulateur 1, Type	Régulateur 2, Type	Régulateur 3, Type		
	Débit de relâche l/s	Débit de relâche l/s	Débit de relâche l/s		

5. SIGNATURE

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.
Je reconnais que toute erreur ou omission pourrait entraîner l'annulation de la présente demande et du permis.

Prénom et nom

Signature

Date

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT

Numéro du permis de rétention	Numéro du permis de raccordement	Numéro du permis de construction
-------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

ÉTAPES D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

Étape 1	Ouverture de la demande pour la pré-analyse	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le requérant doit remplir et signer le formulaire de « Demande de permis de rétention des eaux pluviales » et fournir toute la documentation requise. ✓ Ouverture de la demande de rétention des eaux pluviales par le préposé à l'information du cadre bâti de l'arrondissement de Saint-Laurent. ✓ S'il y a des arbres à abattre situés dans l'aire des travaux, le requérant doit remplir le formulaire de « Demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres » et fournir les documents requis avec cette demande. ✓ Le préposé à l'information du cadre bâti de l'arrondissement de Saint-Laurent transmet la demande, par courrier internet, au Service de l'eau de la Ville de Montréal pour analyse.
Étape 2	Analyse des plans pour approbation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Durant la pré-analyse de la demande de rétention des eaux pluviales, plusieurs échanges seront établis entre l'ingénieur civil mandaté par le requérant et l'ingénieur civil du Service de l'eau de la Ville de Montréal pour que le projet soit conforme à la réglementation municipale.
Étape 3	Paiement des frais du permis de rétention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si le projet n'exige pas l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le requérant peut payer les frais reliés de la demande de rétention et de raccordement. ✓ <u>A noter, qu'aucun permis de rétention sera émis sans le permis de construction ci-rattachant.</u>
Étape 4	Demande de la lettre de non-objection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si requis, le requérant doit faire parvenir le « Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'Article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement » à l'arrondissement de Saint-Laurent à l'attention du chef de division des Permis et Inspections. Le requérant doit également fournir tous les documents requis par ce formulaire.
Étape 5	Exécution des travaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il est interdit de couvrir un branchement d'eau général, un branchement d'égout ou un ouvrage de rétention sans l'autorisation préalable de l'arrondissement de Saint-Laurent. ✓ Pour toute visite technique du chantier, veuillez contacter l'inspecteur en construction attitré au dossier du permis de construction au 514-855-6000.
Étape 6	Raccordement des services	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si le projet nécessite une autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, <u>le permis de raccordement sera accordé seulement après l'obtention de cette autorisation.</u> ✓ Si la demande de raccordement concerne des conduits projetés, <u>le permis de raccordement</u> sera émis seulement après la mise en fonction des tuyaux publics. ✓ Avant toute excavation dans le domaine public, veuillez contacter monsieur Michel Roberge au 514-855-6000 poste 4544 (cellulaire 514-952-6544). ✓ Pour toute modification au permis de rétention des eaux pluviales, veuillez communiquer avec l'ingénieur du Service de l'eau de la Ville de Montréal qui a traité la demande initiale.
Étape 7	Fermeture du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir une copie papier de la dernière version des plans tel que construit signée par un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec à l'échelle métrique au préposé à l'information du cadre bâti de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'émission du permis de rétention.